**4e session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les droits des paysans**

**et des autres personnes travaillant dans les zones rurales**

Genève, le 15 mai 2017

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse accueille avec satisfaction la nouvelle version du projet de Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

Nous saluons l’approche constructive optée par la présidence du Groupe de travail, ainsi que les consultations informelles ayant permis de progresser ensemble envers certains passages du texte présenté. La Suisse s’inscrit dans cette même dynamique : que ce soit lors des sessions du Groupe de travail ou dans leurs intervalles, nous soutiendrons les efforts permettant de trouver les formulations adéquates afin d’obtenir un texte équilibré, auquel un maximum d’Etat puisse souscrire.

Nous saluons également l’étude par le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l’homme sur les sources normatives et les justifications qui sous-tendent le projet de Déclaration, et le remercions pour la qualité de son travail. Il s’agit d’un document capital, qui permettra d’alimenter les discussions sur des bases solides.

Cependant, la priorité de la Suisse reste la mise en œuvre des instruments existants. L’amélioration des conditions des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, y compris la prise en compte et la reconnaissance de leurs besoins et des défis auxquels ils font face, peut déjà se réaliser par des programmes inclusifs visant à relever les défis globaux et locaux liés à la sécurité alimentaire, et respectant une approche basée sur les droits de l’homme. La Suisse s’y attèle, notamment par le biais de sa coopération au développement.

Cela n’empêche, la Suisse réaffirme sa volonté de s’engager de manière ouverte et constructive quant à l’élaboration d’une nouvelle Déclaration prenant spécifiquement en compte la situation des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. Nous nous sommes préparés pour cette quatrième session du groupe de travail en organisant des consultations au sein de nos services compétentes et aussi avec la société civile. La Suisse sera donc en mesure de contribuer avec certains commentaires et suggestions spécifiques à la négociation pendant cette semaine.

Je vous remercie.